

Actualités

Elections professionnelles du 4 décembre : votez !



Le 4 décembre est un rendez-vous important pour la fonction publique.

Plus de 5 millions d'agents, des trois versants de la fonction publique, sont appelés à élire leurs représentants.

22 000 instances vont être renouvelées :

- commissions administratives paritaires,
- commissions consultatives paritaires,
- comités techniques,
- comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Exprimez-vous. Votez !

Pourquoi faut-il voter le 4 décembre ? Quels sont les enjeux ?

Quel est le rôle des instances ? Pourquoi faut-il voter ? Quelles sont les modalités ?

Une rubrique dédiée aux élections professionnelles est disponible sur le portail de la fonction publique. Elle regroupe :

- un Questions-Réponses (Foire aux questions) ;
- trois infographies (une par versant de la fonction publique) ;
- les textes de référence ;
- des supports visuels en téléchargement mis à disposition des employeurs publics (affiches, flyer, bannières).

+ Les élections professionnelles du 4 décembre 2014 dans la fonction publique

Dispositif des nominations équilibrées : bilan 2013



Ce bilan concerne les nouvelles nominations, c'est-à-dire hors renouvellement sur un même emploi ou nomination sur un même type d'emploi, des cadres supérieurs et dirigeants des trois versants de la fonction publique.

Le principal enseignement est qu'en 2013, sur les 886 cadres supérieurs nouvellement nommés dans des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans l'ensemble de la fonction publique, 33 % étaient des femmes, dépassant l'objectif de 20 % fixé par la loi du 13 juillet 1983 modifiée en 2012.

+ Dispositif des nominations équilibrées : bilan 2013

Interview

Une formation sur les discriminations pour les nouveaux fonctionnaires (FPE) : interview de Jean-Luc Guillemoto, directeur de l'IRA de Nantes



+ L'interview de Jean-Luc Guillemoto, directeur de l'IRA de Nantes

Le chiffre

22 000

C'est le nombre d'instances qui seront renouvelées à l'issue des élections professionnelles du 4 décembre

Zoom

Deuxième conférence nationale de l'emploi territorial le 16 décembre



La Fédération nationale des centres de gestion organise la deuxième conférence nationale de l'emploi territorial le 16 décembre prochain à l'espace Wagram à Paris.

La journée s'articulera autour de l'évolution de la fonction publique, de l'emploi public local et de la mobilité.

+ Deuxième conférence nationale de l'emploi territorial

Publication des chiffres clés du Rapport annuel 2014



Ces publications synthétiques du rapport annuel présentent les éléments statistiques essentiels sur les effectifs, le recrutement, la formation, les rémunérations, les retraites dans la fonction publique.

A noter : elles sont disponibles en version optimisée pour smartphones.

+ Les chiffres clés du Rapport annuel 2014

Concours

Inscriptions aux concours d'accès aux IRA jusqu'au 9 décembre 2014

La date limite des inscriptions télématiques ou de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 9 décembre 2014 à 18h00 (heure de Paris).



Date des épreuves écrites : 17 février 2015

+ L'arrêté du 15 octobre 2014 portant ouverture au titre de la session 2014 de concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (JO du 23/10/2014)
+ S'inscrire

Inscriptions au cycle préparatoire au concours interne et au 3ème concours d'entrée de l'ENA



Les inscriptions aux épreuves de sélection pour l'accès en 2015 au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'ENA (1ère et 2ème catégories) et au cycle de préparation au 3ème concours sont ouvertes du 6 novembre au 17 décembre 2014.

+ Inscriptions au cycle préparatoire au concours interne et au 3ème concours d'entrée de l'ENA

Formation

Apprentis dans la fonction publique : pourquoi pas moi ?

En septembre 2015, l'État recrutera dans toute la France des apprentis de 16-25 ans, de tous niveaux, et relevant de nombreuses filières.

4 000 apprentis en septembre 2015
6 000 apprentis en septembre 2016

Quelques exemples de domaines concernés :

- administration générale,
- recherche,
- informatique,
- communication,
- métiers d'art,
- restauration,
- maintenance,
- mécanique.

+ L'apprentissage dans la fonction publique



Action sociale : nouveau, le e-Chèque-Vacances 100 % en ligne

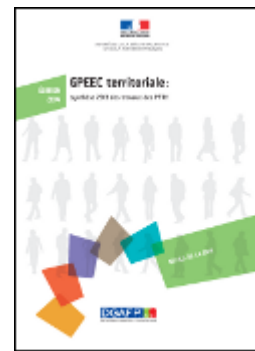


Comme le Chèque-Vacances, le e-Chèque-Vacances est un coup de pouce financier pour faciliter l'accès aux prestations de tourisme et de loisirs. Sa particularité : il est valable uniquement pour le paiement en ligne.

+ Le e-Chèque-Vacances

Publications

GPEEC territoriale : synthèse 2013



Cette première synthèse, réalisée sur le périmètre des directions départementales interministérielles à partir des travaux conduits en 2013 par les plates-formes régionales d'appui interministériel à la GRH (PFRH), présente une analyse sur les effectifs et les métiers dans ces services.

+ GPEEC territoriale : synthèse 2013

Vigie, l'actualité juridique de la fonction publique



Vigie n° 63 de novembre 2014 vient de paraître.

+ Consulter Vigie n° 63 - novembre 2014

Agenda

Journée interministérielle sur la GPEEC le 16 décembre 2014



La DGAFP organise, le 16 décembre 2014, la 2e édition de la Journée interministérielle sur la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) sur le thème « La GPEEC au service des compétences ».

+ Journée interministérielle sur la GPEEC le 16 décembre 2014

Ressources juridiques et réglementaires

- + BJFP : la base de données juridiques de la fonction publique
- + SCORE : le site des concours et des recrutements de l'État
- + BIEP : la bourse interministérielle de l'emploi public (emplois vacants)
- + VIGIE : la veille juridique de la DGAFP

ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Trajectoires est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de la décentralisation et de la fonction publique. Directrice de la publication : Marie-Anne LÉVÉQUE / Rédactrice en chef : Diane LAROCHE-JOUBERT / Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception : Aphania pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright ministère de la décentralisation et de la fonction publique. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr